

EVALUATION de départ

ARRETE :

Arrêté du 5 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

OBJECTIF :

- L'objectif de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures nécessaire pour atteindre le niveau afin d'avoir les capacités à prendre la route seule(après l'examen du permis ou prendre la route en conduite accompagnée (supervisée) avec un accompagnateur.
- Elle permet d'évaluer le coût de votre formation.
- Elle vous sert aussi à découvrir l'établissement, l'enseignant, les qualités que l'établissement vous apporte avant de vous engager auprès de l'établissement par un contrat de formation.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- 15 ans pour une conduite accompagnée.
- 17 ans pour une conduite traditionnelle ou supervisée.

DUREE DE L'EVALUATION :

- L'évaluation dure environ une heure.

LIEU DE LA FORMATION :

Le début et la fin de l'évaluation se fera à l'établissement mais avec un accord en commun elle pourra démarrer et finir dans un autre lieu.

HORAIRE ET JOUR :

A fixer avec l'établissement de formation.

EFFECTIFS LORS DE L'EVALUATION :

- 1 élève à la fois.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Pédagogie :
- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et adultes.
- Moyens et outils :
- Fiche d'évaluation de départ
- Véhicules :
- L'évaluation de départ ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.
 - Véhicules de la catégorie B en boîte manuelle ou en boîte automatique assurés, entretenus et mis à disposition.



- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Déroulement de l'évaluation :

Vous serez pris en charge par un enseignant de la conduite diplômé. Les questions ainsi que la conduite se fera dans le véhicule. Le bilan après la partie théorique et pratique déterminant le nombre d'heures requis se réalisera à l'accueil de l'établissement. Ensuite si vous le désirez un contrat de formation sera alors signé.

Item 1 : Renseignements d'ordre général.

Nous recueillons ces renseignements lors du premier contact avec l'élève (âge, niveau scolaire, profession, compréhension de la langue française, dispositif de correction visuelle).
Un test de vue pourra être demandé (lire une plaque d'immatriculation devant vous par exemple) comme le sera demandé le jour de l'examen de conduite.

Item 2 : L'expérience de conduite.

L'expérience de la conduite antérieurement acquise par certains élèves facilite généralement l'apprentissage.
Des questions seront posées :
Êtes-vous titulaire d'un permis de conduire ? Avez-vous déjà conduit une voiture ? Avec qui avez-vous conduit ? Où avez-vous conduit ? etc

Item 3 : La connaissance du véhicule.

Pour évaluer vos connaissances le formateur vous posera des questions sur la mécanique générale
Un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques :
(sur la direction, sur la boîte de vitesses, sur l'embrayage, sur le freinage).

Item 4 : Les attitudes à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière.

Deux questions posées sur les motivations de l'apprentissage et sur la sécurité.

Item 5 : Les habiletés.

Le formateur regardera comment de manière spontanée vous :
Vous installez dans le véhicule : Nous effectuons une vérification d'une installation sans démonstration et une installation après démonstration
Comment vous manipulez le volant : Après une explication sur l'importance du regard vous effectuerez des changements de direction (droite et gauche) sans utilisation des pédales.
Si vous savez démaïner et vous arrêtez : Vous réaliserez après une démonstration de l'enseignant 5 départ et arrêt.

Item 6 : La compréhension et la mémoire.

Le formateur évalue au cours de l'heure par des exercices de mémoire et des explications votre capacité à comprendre, retenir et redonner les informations annoncées.

Item 7 : La perception.

Les capacités perceptives de l'élève seront évaluées au cours d'exercices de conduite, le formateur utilise les doubles commandes, l'élève est au volant et dirige la voiture ainsi que les clignotants. Le formateur notera les quatre points suivants :
a) le sens de la trajectoire et du gabarit de la voiture
b) la capacité d'observation de l'environnement
c) le sens de l'orientation
d) la direction du regard

Item 8 : Emotivité.

Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation.
Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ainsi que les crispations gestuelles.